

Bilan simplifié de la section AUBE pour l'année 2023

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé	0	0	0	0	Fonds syndicaux	28260	28260
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	14254	14946
actif financier	0	0	0	0	Résultat	-2404	-692
					Total(1)	40110	42514
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0		0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	40110		40110	42514	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régulation	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	40110	0	40110	42514	total(1+2+3+4+5)	40110	42514

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation	10070	8758	Produits d'exploitation(1)	8575	7851
achats	390	404	Cotisations	6127	5883
autres charges extérieures	357	30	Subventions	2100	1400
autres services extérieurs	5237	4450	Autres produits	0	0
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	348	568
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	4086	3874			
Dotations aux amortissements	0	0			
Charges financières	0	0	Produits financiers(2)	291	214
Charges exceptionnelles	1200	0	Produits exceptionnels(3)	0	0
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)			Contribution de financement report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)		0
		0		0	
total(1+2+3+4)	11270	8758	total(1+2+3+4)	8866	8065
Solde créditeur	0		Solde débiteur: Déficit	-2404	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de l'AUBE

Exercice clos au 31 décembre 2023

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2023 dont le total est de **40110 euros** et au compte de résultat de l'exercice dégageant un déficit de **2404 euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Néant si aucune

Valeur brute

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

Les amortissements sont calculés suivant les modes et les durées ci-dessous :

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement
Logiciel	1 an	Linéaire
Aménagement terrain et constructions	5 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Deux exemples de dépenses importantes ↙

1- Le Syndicat a tenu au printemps 1 CE, le Congrès Départemental FO COM AUBE le 22 juin 2023 et une seconde CE le 20 novembre 2023

Le coût de ce congrès et de ces réunions s'est élevé à un montant net de 1436,72€

2- Le syndicat a avancé au titre de la Confédération Force Ouvrière la somme de 1200€ au titre d'indemnité fait de grève.

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Préciser si subventions de l'état ou des collectivités ou Néant si aucune.

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Dans le cadre de ses actions de solidarité, il a été accordé dans l'exercice par notre syndicat des aides pour un montant de euros.

Ou Néant si 0 euro.

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- 1 salarié dont :
- 1 employée ATG2

Bilan des ressources de la section AUBE pour l'année 2023

Ressources de l'année 2023	
Cotisations reçues.....	6 126,51 €
Reversement de cotisations.....	3 878,67 €
Subventions reçues.....	2 100,00 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	0,00 €
Produits financiers perçus.....	290,86 €
Total des ressources.....	4 638,70 €

